

PRINCIPES ET POLITIQUE RELATIFS À LA DISPONIBILITÉ DES DONNÉES DES ÉDITIONS SCIENCES CANADA

Préambule

Les Éditions Sciences Canada (ESC) appuient les principes fondamentaux de l'accessibilité aux données de recherche dans le but de mettre à la disposition des lecteurs, des chercheurs, des responsables de l'élaboration de politiques et du grand public des données de recherche. Les principes des ESC sont fondés sur l'importance reconnue des données, de la collaboration et de la transparence, le besoin de trouver des données de recherche et les possibilités que l'accès à des données peut apporter à l'écosystème de la recherche.

Principes relatifs à la disponibilité des données (fondés sur les principes TAIR)

- **Trouvabilité** : Les données de recherche devraient pouvoir être trouvées par les machines et les humains, avoir un identifiant unique et permanent, être indexées et pouvoir être consultées.
- **Accessibilité** : Les données de recherche devraient être librement disponibles pour les humains et les machines, être préservées pour l'avenir et être facilement récupérables en utilisant un protocole standard.
- **Interopérabilité** : Les données de recherche devraient être dans un format standard, accessible, partageable, flexible et utilisable sur différentes plateformes.
- **Reproductibilité** : L'accès à des données de recherche facilite leur reproduction et encourage le contrôle de la qualité dans la gestion de données de recherche. Les données accessibles jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un comportement responsable puisqu'elles se rapportent à des recherches publiées et vérifiées qui constituent le fondement de nos renseignements et de notre savoir scientifiques.
- **Intégrité** : La publication de données de recherche peut être limitée par des questions liées à la protection des renseignements personnels, des questions juridiques et éthiques et des intérêts commerciaux.

Politique relative à la disponibilité des données (fondée sur on les recommandations de la Research Data Alliance)

QU'EST-CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME DES DONNÉES?

Les ESC considèrent que des données de recherche sont des données qui appuient les résultats et les conclusions d'un article publié et qui pourraient permettre aux résultats d'être reproduits. Ces données peuvent être des données brutes, des données traitées, des codes, des fichiers multimédias (p. ex. images, cartes, vidéos et audios), etc.

La politique s'applique aux données primaires (données produites par les auteurs pour l'étude déclarée), aux données secondaires (données réutilisées ou réanalysées par les auteurs de travaux antérieurs) ou aux données justificatives supplémentaires.

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Si les circonstances s'y prêtent, les ESC encouragent les auteurs à rendre publiques leurs données pour tous les articles publiés contenant des recherches originales. En outre, les ESC encouragent les auteurs à respecter les normes de la communauté pour formater les données et les métadonnées.

Les auteurs peuvent déposer leurs données dans le répertoire accessible au public de leur choix, ou dans celui désigné ou exigé par une discipline, une source de financement, ou des exigences institutionnelles. Veuillez noter que le ou les auteurs ont la responsabilité de déterminer si leur donateur ou institution les oblige ou non à déposer leurs données dans un répertoire, et de déterminer les conditions relatives au droit d'auteur ou les conditions de licence pour les données conservées dans ces répertoires. Les ESC encouragent les auteurs à visiter le site fairsharing.org pour voir des exemples de répertoires généraux et propres à des communautés.

De petits jeux de données peuvent être compris dans le document publié comme matériel supplémentaire.

Qu'ils choisissent ou non de partager publiquement leurs jeux de données, tous les auteurs doivent :

- être prêts à fournir des données d'étude sous-jacentes (anonymisées) si le journal en fait la demande à des fins de vérification pendant l'examen par les pairs;
- inclure une déclaration sur le partage des données qui indique (1) si d'autres personnes peuvent consulter une partie ou la totalité des données ou des codes; (2) l'endroit et le moment où les données sont accessibles, les personnes qui les rendent accessibles et les conditions régissant cette disponibilité; (3) la façon dont ces données ou codes peuvent être consultés.

DONNÉES QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE MISES À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Les ESC reconnaissent que certaines données de recherche ne peuvent pas être mises à la disposition du public, y compris les jeux de données dans lesquels des personnes pourraient être identifiées (les données ne peuvent pas être anonymisées ou regroupées) et les jeux de données qui contiennent d'autres données confidentielles ou à usage restreint. Ce sont les auteurs, leurs institutions et leurs donateurs qui décident si des données peuvent être rendues disponibles. L'équipe de rédaction des ESC est disponible pour fournir des directives dans ces cas.

CITATION DES DONNÉES

Selon les directives sur la promotion de la transparence et de l'ouverture (<https://cos.io/our-services/top-guidelines/>), les ESC soutiennent l'inclusion de références continues qui lient le document publié aux jeux de données qui sont mis à la disposition du public dans des répertoires. Tous les jeux de données et codes de programmation utilisés dans une étude doivent être cités dans le document et inscrits dans la liste de références, le tout accompagné d'une référence continue (p. ex. identificateur d'objets numériques ou hyperlien). Les ESC fournissent des instructions et des exemples pour citer des fichiers externes et y faire référence dans les instructions destinées aux auteurs pour chaque journal.

OCTROI DE LICENCE DES DONNÉES

Tous les auteurs de manuscrits que les ESC ont accepté de publier doivent concéder sous licence les droits de publication du manuscrit à l'éditeur. Toutefois, le ou les auteurs ou l'organisme qui détient (détiennent) le ou les droits d'auteur de l'article conservent ces droits. Cet octroi de licence s'applique aux documents supplémentaires qui sont publiés avec l'article. Pour les questions sur les octrois de licence qui portent sur les répertoires de données individuels, veuillez visiter directement le répertoire.

FORMATS ET NORMES RELATIFS AUX DONNÉES

Pour faciliter l'interopérabilité et la réutilisation, les ESC recommandent que les auteurs respectent les normes de la communauté en matière de formatage et de présentation de données et de types de fichiers. Dans tous les cas, les auteurs devraient s'employer à fournir des étiquettes claires, des descriptions et des métadonnées détaillées pour faciliter l'utilisation future des jeux de données. Veuillez consulter le site fairsharing.org pour obtenir des renseignements actuels sur les formats et les normes relatifs aux données.

EMBARGOS

Les ESC n'imposent pas d'embargos sur la disponibilité des données, mais elles demandent un droit de première utilisation pour faciliter la promotion des articles. Par exemple, dans les cas où un article

Principes et politique relatifs à la disponibilité des données des Éditions Sciences Canada

fera l'objet d'un communiqué de presse ou d'une campagne promotionnelle ciblée, les ESC peuvent s'organiser avec les auteurs pour publier des renseignements se rapportant à l'article à une date précise.

PLANS DE GESTION DES DONNÉES

Les ESC encouragent l'élaboration et le partage public des plans de gestion des données. Toutefois, il n'est pas obligatoire de publier les plans de gestion des données. Le ou les auteurs ont la responsabilité de déterminer si un plan de gestion des données est requis par leur institution ou leur agence de financement.

AIDE

Pour obtenir d'autres renseignements sur les principes et la politique sur les données des ESC, veuillez écrire à l'adresse pubs@cdnsiencepub.com.